



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

CONSEIL REGIONAL DU 5 MARS 2020

Rapport n° CR 2020-006

PLAN RÉGIONAL POUR LA DISPARITION DES PASSOIRES THERMIQUES DANS LE PARC SOCIAL
ET OUVERTURE DU CONTINGENT DE LOGEMENTS SOCIAUX RÉGIONAUX AUX POLICIERS ET
SURVEILLANTS PÉNITENTIAIRES

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« S'engage à mobiliser des moyens budgétaires conséquents, pour permettre une politique réellement ambitieuse d'investissements en faveur de la rénovation thermique des parcs de logements sociaux franciliens ».

Exposé des motifs

MOBILISER DES MOYENS NOUVEAUX ET AMBITIEUX POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DU PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX FRANCIENS

Alors que l'exécutif régional a fait depuis 2016 le choix extrêmement dommageable de se désengager massivement de l'aide à la construction de logements sociaux en Ile-de-France, il a aussi, parallèlement, abandonné la politique menée auparavant par la Région en matière d'aide à la rénovation thermique du parc francilien de logements sociaux.

Cette décision s'est avérée totalement contreproductive au regard de la nécessaire adaptation de notre région au réchauffement climatique et de la lutte contre la précarité énergétique, auxquelles notre collectivité doit apporter des réponses fortes.

Alors que la présente délibération semble afficher une volonté tardive de l'exécutif régional de reprendre cette politique de rénovation, celle-ci devra s'accompagner d'une politique budgétaire plus cohérente que celle menée depuis 2016. Les 1,75 millions d'euros de crédits de paiement prévus au budget 2020 sont, en tout état de cause, très insuffisants aussi bien pour combler les retards pris par la droite régionale que pour rénover de manière conséquente durant une année.

Il est donc proposé par, cet amendement, que la Région s'engage dès à présent à renforcer notablement ce budget.

Céline MALAÏSÉ
Présidente de groupe